



LA TRANCHE-SUR-MER magazine

4^E TRIMESTRE 2023 / N°87

**Ecole
de la Mer**
UNE RENTRÉE
DANS LES
NOUVEAUX
LOCAUX

Surveillance des plages :
bilan de l'été - P. 8

Nouvelle direction à
l'EHPAD Les Tulipes - P. 12

Le mot du maire 03

VIE MUNICIPALE

Taxe foncière -
Pourquoi votre impôt
augmente-t-il ? 04

ACTION

Promesse tenue 06

École de la mer,
nouveaux locaux pour
cette rentrée 07

Surveillance des plages
- S'adapter pour plus
d'efficacité 08

Opération tranquillité
absences 09

Office de Tourisme 10

Jonathan Rocher,
diététicien 11

Médecin généraliste 11

SÉNIOR

Nouvelle direction à
l'ehpad les tulipes 12

Ateliers senior 13

JEUNESSE

L'accueil de loisirs
l'Ilot copains 14

Évolution de la crèche
L'Ilot Doudou 14

Jouer par tous les temps
avec la ludothèque 14

Changement du côté
de la médiathèque 15

Club ados - Programme
des mercredis 16

L'été propice aux
découvertes et activités
sportives 16

Bilan des
vacances sportives 17

CULTURE

Vers un automne
doré et chatoyant 18

Spectacles, concerts et
animations culturelles 19

ENVIRONNEMENT

Exploitation
des arbres dangereux 20

Les plantes
végétales invasives 20

PARTAGE

Actualités des
associations 22

PRATIQUE

Changement
Navette municipale 25

Changement Navette
PMR 25

Permanences France
Service 26

Etat civil 26

Tribune de la majorité 27

Tribune de la minorité 27



À NOTER dans vos agendas

Les vœux du Maire 2024
auront lieu vendredi 12 janvier
à partir de 19h00,
au pôle culturel Les Floralies.

LE MOT du Maire

Madame, Monsieur

La saison estivale terminée, l'heure est maintenant au bilan. Nous avons constaté malgré une météo maussade en juillet, une fréquentation en hausse sur juillet-août de l'ordre de 17%. Ces chiffres nous sont communiqués via l'outil Flux Vision qui permet de capter les flux téléphoniques sur notre territoire afin de les traduire en statistique. Cet été marque également le grand retour de la clientèle étrangère.

En parallèle de la réception de ces données, le personnel de l'Office de Tourisme réalise en fin de saison une enquête auprès des commerçants et hébergeurs tranchais afin de connaître leur niveau de satisfaction. Leurs retours sont globalement très positifs.

Les commerçants ont néanmoins pointé, comme chaque saison, leur difficulté à trouver des logements pour leurs saisonniers. C'est une problématique à laquelle la Municipalité a répondu en mettant à disposition de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) un terrain près du cimetière paysager afin d'y installer 50 bungalows réservés aux saisonniers. Cette solution de logement sera opérationnelle pour l'été prochain.

Vous l'avez certainement lu ou entendu au sujet des noyades, l'été a été particulièrement meurtrier en Vendée. À La Tranche sur Mer ce sont 36 nageurs sauveteurs répartis sur 9 postes de surveillance qui veillent à la sécurité des baigneurs. Nous n'avons heureusement eu à déplorer aucun décès et cela grâce à la réactivité et l'adaptabilité des équipes de M. Piedfort, responsable des nageurs sauveteurs. En effet, compte-tenu d'une météo favorable à la baignade nous n'avons pas hésité à étendre les périodes de surveillance des plages jusqu'au 17 septembre et, les jours de canicule, la fin de surveillance s'est prolongée jusqu'à 21h30. Tous les ans ce sont d'importants moyens que la Municipalité met en place afin d'assurer la sécurité des estivants et des locaux.

Toujours côté sécurité, la Gendarmerie a mis à disposition des renforts pour les mois de juillet et d'août. Cela a permis d'éviter de nombreux

débordements, notamment à proximité des établissements nocturnes. Côté Police municipale, la ville a fait l'acquisition de deux motos électriques afin de pouvoir intervenir plus rapidement sur des lieux difficiles d'accès (comme la plage par exemple).

Puis septembre a sonné l'heure de la fin des vacances et c'est dans des locaux rénovés et agrandis que les enfants de l'école de la Mer ont fait leur rentrée. L'équipe enseignante ainsi que les parents d'élèves ont manifesté leur satisfaction. C'est également le retour des repas préparés sur place grâce à une nouvelle cuisine qui dispose d'un équipement à la pointe, un nouvel espace de restauration (sous forme de self pour les primaires) ainsi qu'une équipe en cuisine renforcée par l'arrivée d'un nouvel agent.

Du côté des futures réalisations, le permis de construire a été délivré pour le centre de remise en forme. Les travaux devraient démarrer en début d'année 2024. Le futur établissement pourrait ouvrir à la fin du 1^{er} semestre 2025.

Pour des raisons de sécurité, le Tivoli attenant au pôle culturel Les Floralties a été démonté. Il sera remplacé par un bâtiment modulaire qui comprendra une cuisine, des toilettes, un vestiaire ainsi qu'un espace de réception, ce qui le rendra totalement autonome par rapport au pôle culturel. Il pourra être loué à titre individuel pour des fêtes et sera opérationnel début d'année 2024. Quant au Tivoli, il sera remonté sur des terrains municipaux afin de servir comme espace de stockage pour les services techniques de la ville.

Pour conclure, je tenais à évoquer les analyses des eaux de baignade qui sont réalisées tout l'été, en plus des analyses obligatoires de l'ARS, et cela dans le cadre de la certification « Qualité des eaux de baignade ». Cette année encore, les résultats ont démontré une eau propre, non polluée. Les bacs de filtration des eaux pluviales installés sur différents points stratégiques de la commune permettent de filtrer l'eau de pluie avant qu'elle ne soit rejetée à la mer et participent à cette réussite.

Comme vous pouvez le lire, la Municipalité met en place des moyens pour garantir à tous, visiteurs et locaux un cadre de baignade et un cadre de vie sécurisés ainsi que des infrastructures attractives. Ce sont des efforts payants puisque cette année encore, la fréquentation de notre ville pour cette saison dépasse les chiffres de l'année dernière.

Serge KUBRYK - Maire de La Tranche-sur-Mer,
Président de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer.

TAXE FONCIÈRE

Pourquoi votre impôt augmente-t-il ?

Cette année encore, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales. Cependant vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre incompréhension face à la hausse significative du montant de vos impositions locales.

Une augmentation due à trois facteurs :

1

La hausse des bases fiscales décidée par l'Etat soit 7,1% pour 2023

2

L'instauration, pour la première fois, d'une fiscalité supplémentaire par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral avec un taux de l'ordre de 2% sur la taxe foncière.

3

La hausse des taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de 50% décidée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

Pour rappel, les élus tranchais qui siègent au sein du Conseil Communautaire de la communauté de communes Sud Vendée Littoral ont voté contre l'instauration d'une nouvelle fiscalité et l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères liées au passage à la TEOM.

REDEVANCE INCITATIVE : ÉTAPES CLÉS

À compter du 1^{er} janvier 2026 la redevance incitative sera appliquée sur tout le territoire de Sud Vendée Littoral. La redevance incitative est un mode de financement basé sur le volume de déchets produits par foyer.

Jusqu'à présent la Communauté de Communes appliquait la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui se base sur la valeur locative du logement.

La redevance incitative comprend :

■ **une part fixe** : un forfait annuel avec un nombre de levées de bacs d'ordures ménagères et de passages en déchèterie.

■ **une part variable** : les passages en déchèterie, le dépôt en point d'apport volontaire ainsi que les levées de bacs d'ordures ménagères réalisées en plus du nombre de passages compris dans le forfait annuel fixe seront facturés.





Juillet 2023 à novembre 2024 : enquête et puçage des bacs

Les habitants sont invités à s'inscrire en ligne pour mettre en conformité leur bac et se procurer leur carte d'accès en déchèterie.



1^{er} janvier 2024 : contrôle d'accès en déchèterie

Les usagers devront présenter leur carte d'accès à l'entrée des déchèteries de la Communauté de Communes.



1^{er} janvier 2025 : année blanche

Il s'agit d'une année test, chaque usager recevra une simulation de facture selon sa production de déchets afin de connaître le montant qu'il devra payer dans le cadre de la redevance incitative.



1^{er} janvier 2026 : entrée en vigueur de la redevance incitative

Pour limiter le nombre de levées de leur poubelle d'ordures ménagères, les usagers pourront poursuivre leurs efforts en matière de tri, compostage, réemploi... Pour rappel les levées des poubelles jaunes sont intégrées dans la part fixe de la facturation sans limite de passages donc.



FOIRE AUX QUESTIONS

LA COLLECTE

Les bacs seront collectés au nombre de levées ou au poids ? Quel sera le nombre de levées ou de passages en déchèterie ?

Les bacs seront collectés au nombre de levées. Le travail n'est pas finalisé sur le nombre de levées ou de passages en déchèterie, cette étude se fera dans l'année ou l'année prochaine.

À combien de levées aura-t-on droit à la Redevance Incitative ?

Aujourd'hui, il y a trop d'inconnues sur le fonctionnement des usagers, sur les habitudes, pour répondre à cette question. L'année 2024 va permettre d'analyser cela car les bacs seront pucés et il sera possible alors de quantifier le nombre de levées et faire des statistiques. Ces analyses seront couplées à une analyse financière pour arriver au meilleur compromis entre nombre de levées et tarification de la part fixe. Idem pour le nombre d'accès en déchèterie.

Si on utilise un nombre inférieur de passages à celui prévu, y aura-t-il une remise sur le forfait ?

Non, c'est le principe du forfait. Si on consomme moins, on paie quand même le forfait. D'où l'important pour la Communauté de Communes de bien définir et analyser le contenu du forfait, pour qu'il y ait vraiment incitation à réduire les ordures ménagères.

Si le nombre de levées du forfait n'est pas utilisé dans sa globalité, peut-on reporter les levées non utilisées sur l'année suivante ?

Non, comme tout forfait, ce qui n'est pas utilisé est quand même payé. Les levées non utilisées ne seront pas reportées d'une année sur l'autre.

FOIRE AUX QUESTIONS CONCERNANT LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Quel volume de bac auront les résidences secondaires ?

Les résidences secondaires seront dotées par rapport au nombre de personnes déclarées dans le foyer comme pour les résidences principales

Comment cela va-t-il se passer pour les logements locatifs ou pour les résidences secondaires ?

Des points d'apport volontaire (PAV) ordures ménagères et emballages vont être installés dans les communes côtières, afin de permettre aux vacanciers partant en dehors des jours de collecte de déposer leurs déchets dans de bonnes conditions. La carte de déchèterie ou bien d'ouverture des PAV ordures ménagères (pour le littoral) sera à gérer comme une clé supplémentaire dans le trousseau de clés remis à l'occupant du logement.

Est-ce que le tarif sera le même pour les usagers des résidences secondaires qui ne sont que très peu de temps sur le territoire ?

La part fixe n'intègre pas que les ordures ménagères ou les emballages mais l'ensemble du service (verre, papier, dépôts en déchèterie).

À ce jour, la grille tarifaire n'est pas encore travaillée. La résidence secondaire peut produire un nombre de déchets importants sur une période courte en fonction des usages. Il faut que le tarif soit équitable pour tout le monde.

ÉCOLE

PROMESSE tenue

La rénovation de l'école de la Mer était la priorité de l'équipe en place aux dernières élections municipales. Avant les travaux d'agrandissement et de rénovation, certaines classes étaient installées dans des structures modulaires, la cour de la maternelle était très abîmée, des équipements n'étaient plus adaptés aux nouvelles normes, la salle de restauration trop petite et enfin des infrastructures étaient vétustes.

Les travaux terminés fin août 2023, la rentrée scolaire a pu se faire dans de bonnes conditions après deux années de délocalisation des salles de classe au centre de loisirs.

Une journée portes ouvertes organisée le 30 août a permis aux enfants et à aux familles de découvrir les nouveaux locaux, leurs classes ainsi que le self-service.

Les retours des familles et de l'équipe enseignante sont très bons. Ils augurent une nouvelle année scolaire qui, je l'espère, sera positive pour tous, enseignants et enfants.

Philippe Brulon
5^e adjoint, délégué à l'éducation, à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires et au Centre nautique tranchais (CNT).

L'école privée Notre Dame
a accueilli



54 élèves

pour cette nouvelle
rentrée et maintient donc
son nombre de classes.

06 / ACTION





ÉCOLE

ÉCOLE DE LA MER, nouveaux locaux pour cette rentrée

Les élèves de l'école de la Mer ont fait leur rentrée dans des locaux rénovés et agrandis.



133 écoliers

7 classes qui prennent leur marque dans un nouvel établissement moderne et confortable.

La salle de restauration de plus de 150m² accueille maintenant un self-service accessible aux élèves

du primaire. L'équipe en cuisine s'est étoffée d'un nouvel agent et c'est également le grand retour de la cuisine réalisée sur place.

Trois nouvelles classes ont été créées (deux dans l'ancienne salle de restauration et de la cuisine, une dans un nouveau bâtiment) et l'espace existant a été redistribué une fois sa rénovation réalisée.

Une salle des professeurs, des toilettes pour les enfants, une infirmerie, un nouvel atelier pour les classes primaires ont été également créés.

La redistribution de l'espace existant a permis d'aménager un bel espace lecture, deux dortoirs / salle de motricité pour les plus petits, un bureau pour la direction ainsi qu'une garderie avec un accès indépendant de l'école.

Mme Delamotte, directrice de l'école publique de la Mer souhaite poursuivre l'engagement de l'école dans une démarche éco-responsable en sensibilisant les élèves au tri, à la réduction des déchets ou encore à la gestion du papier. Une végétalisation des extérieurs est en cours de réflexion, notamment la création d'un potager.



Patricia Vaux, Michaël Cornet, Rosa Carré, Céline Delamotte (directrice de l'école de la Mer).



SÉCURITÉ

SURVEILLANCE DES PLAGES s'adapter pour plus d'efficacité

Sur les 9 postes de surveillance des plages qui jalonnent les 14.7 km de côte tranchaise 46 nageurs sauveteurs se sont relayés de mai à mi-septembre pour assurer la sécurité des baigneurs.

« Les périodes de surveillance des plages ont été adaptées en fonction de la météo, explique Bruno Piedfort, responsable des nageurs sauveteurs de la Tranche sur Mer.

En concertation avec M. le Maire, nous n'avons pas eu de difficulté à étendre la surveillance des plages jusqu'à 21h30 les jours de canicule ou prolonger l'ouverture des postes de la Terrière et Plage Centrale jusqu'au 17 septembre compte-tenu d'une météo favorable à la baignade. »

Il faut souligner que la Tranche sur Mer contrairement à d'autres communes balnéaires sait fidéliser les nageurs sauveteurs d'année en année. Bruno Piedfort explique cette tendance par « les moyens accordés par la Municipalité pour équiper les postes de surveillance mais aussi pour accéder à la formation, réalisée sur place, à la Tranche sur Mer grâce à la mise à disposition de locaux municipaux par exemple.

“ Cet été, aucune noyade suivie d'un décès n'est à déclarer à la Tranche sur Mer. 3 personnes en arrêt cardiaque ont été réanimées d'une mort certaine. Elles ont été sauvées grâce à l'action conjuguée des nageurs sauveteurs et des sapeurs-pompiers mais aussi grâce au signal d'alarme donné par les promeneurs et parfois même grâce à leur intervention. »

Je pense par exemple au dernier sauvetage, dimanche 3 septembre, un promeneur a fait un arrêt cardiaque et est tombé raide devant un couple Muriel et Stéphane qui se baladait sur la plage.

Tout de suite Stéphane a prodigué un massage cardiaque tandis que Muriel a couru au poste de secours de la Terrière pour alerter les nageurs sauveteurs.

Grâce au défibrillateur, à l'intervention rapide des nageurs sauveteurs et aux premiers soins apportés par Stéphane, le promeneur a pu être sauvé.

Le couple avait été formé aux premiers secours et ils ont eu la bonne attitude, les bons réflexes », conclut Bruno Piedfort.



46 saisonniers
nageurs sauveteurs
ont prodigué cet été
1 300 soins bénins.

La formation aux premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1) est ouverte à tous et ne requiert aucune qualification particulière. Elle vous apprendra à réagir et faire face à des situations de la vie courante : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.



ZOOM SUR

OPÉRATION tranquillité absences

« L'opération tranquillité absences » qui consiste à signaler son domicile à la Police municipale à partir d'une absence (hospitalisation, vacances...) de plus de 8 jours s'adresse aux résidents principaux mais aussi aux propriétaires de résidences secondaires.

En effet, avec ses 9 000 résidences secondaires, la Tranche sur Mer connaît un volume important de maisons inhabitées hors périodes de vacances scolaires.

“

Vous souhaitez
avoir des passages
réguliers de la Police
Municipale devant
votre résidence,
pendant votre
absence ?

Signalez-vous minimum trois jours avant votre départ à la Police municipale de la Tranche sur Mer via le formulaire disponible sur le site de la Mairie, Vie Pratique, Santé et Sécurité :

[www.latranchesurmer.fr/listes/
sante-et-securite](http://www.latranchesurmer.fr/listes/sante-et-securite)

Une fois la démarche effectuée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la police uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

L'OFFICE DE de Tourisme

BILAN DE SAISON

In fine, l'été 2023 a tenu ses promesses ! Après des mois de mai et de juin aux performances exceptionnelles puis un léger ralentissement début juillet, la fréquentation a rebondi au mois d'août.

Le taux de nuitées sur la commune a évolué de + 17% pour les deux mois d'été et la visite d'excursionnistes a été identique (données Flux Visions).

Une belle saison estivale 2023 pour l'hôtellerie de plein air et l'hébergement locatif, ces résultats sont expliqués par la volonté d'une partie des clientèles de mieux maîtriser leur budget dans la situation inflationniste actuelle.

Les ressentis sur la saison sont mitigés en fonction des professionnels, y compris parfois au sein d'un même secteur d'activité. D'après la majorité, les modes de consommations ont été plus frugaux ou différents, toutefois, il y a eu un certain équilibre tout de même.

“ *En conclusion, cette saison estivale 2023 a été marquée par un début de retour des clientèles internationales +23%.*

Pour l'arrière-saison, l'optimisme reste de rigueur.

Les chiffres 2023 du Fun Bus



165 991 personnes ont été transportées cet été grâce aux navettes Fun Bus.

Merci à tous les utilisateurs et aux conducteurs.

UNE FIN D'ANNÉE TOURNÉE VERS LA FAMILLE POUR HALLOWEEN

■ Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre inclus

« À la recherche de la potion perdue ».

Balade connectée gratuite dans le centre-ville.

Les familles pourront partir à la recherche des ingrédients d'une potion.

Le RDV est donné Place de la Liberté



POUR LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

■ Du 15 novembre au 20 décembre 2023

La Boîte aux lettres du Père-Noël

À l'Office de Tourisme

Il suffit d'indiquer « Père Noël - 1 Rue du Ciel étoilé - Pôle Nord » sur votre lettre et la déposer dans la boîte rouge prévue à cet effet. N'oubliez pas de mettre votre adresse postale au dos de l'enveloppe

■ Du samedi 16 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus

« Sur les traces du Père-Noël »

Balade connectée gratuite dans le centre-ville

Les enfants, accompagnés de leurs parents, pourront aider la Mère-Noël à retrouver son gentil mari, à travers un jeu de piste !

RDV à l'entrée des Halles, rue Jules Ferry



UNE ENQUÊTE PUBLIQUE COMME UN ÉTAT DES LIEUX DU TOURISME À LA TRANCHE SUR MER

Cette enquête participative, lancée par l'Office de Tourisme, vous invite à exprimer votre vision, votre expérience et vos perspectives quant au tourisme d'aujourd'hui et de demain. Retrouvez l'enquête avec le lien ci-dessous ou en en format papier : à l'Accueil de l'Office de Tourisme ou de la Mairie.

bit.ly/enqueteltsm

©Julien Gazeau

NOUVEAU

JONATHAN ROCHER, Diététicien

M. Jonathan Rocher, diététicien nutritionniste, diplômé d'Etat, s'est installé du côté de la Grière. Vous pouvez le consulter à son cabinet ou à domicile pour tout type de problématiques et sur prescription médicale : cholestérol, diabète, problème cardiaque... Mais aussi pour du suivi de poids ou encore un accompagnement dans le cadre d'un parcours chirurgical.

17 rue des Mizottes
85360 La Tranche sur Mer
07 85 81 77 35
(uniquement sur rdv)



MÉDECIN généraliste

M. Hervé Allard, docteur généraliste, a rejoint le cabinet médical municipal cet été aux côtés des docteurs Nathalie Lefizelier et Thanh Toan Nguyen.

NOUVELLE DIRECTION à l'EHPAD les tulipes

Ce sont deux visages bien familiers des résidents et des familles qui ont été nommés à la direction de l'EHPAD le 1^{er} septembre 2023.

Justine Lavaux, psychologue spécialisée en gériatrie et coordinatrice des services, opérant dans l'établissement depuis 10 ans devient directrice en binôme avec Mariline Cajado en poste au sein de l'EHPAD depuis 6 ans et demi.

Mariline maîtrise parfaitement la partie administrative puisqu'elle en a été responsable pendant les précédentes directions.

Cette complémentarité d'expériences est sans conteste le point fort de cette nouvelle direction qui a à cœur de recréer du lien entre les familles et l'EHPAD.



De gauche à droite : Mariline Cajado et Justine Lavaux

« Le Covid puis le manque de personnel dû aux difficultés de recrutement, n'ont pas favorisé l'instauration de rendez-vous conviviaux avec les résidents et les familles », explique Justine « or il faut que les familles puissent confier leur proche en toute confiance, c'est un point très important pour le bon fonctionnement d'un EHPAD. »

Entourée d'une équipe compétente et investie, la direction souhaite aller plus loin en remettant en place les « Conseils de la vie sociale ».

« C'est un rendez-vous auquel le personnel, les familles ainsi que les résidents sont conviés pour échanger sur la vie à l'EHPAD et le bien-être des résidents. » explique Mariline.

Caroline, arrivée cet été en tant qu'animatrice, n'a pas perdu de temps et a proposé dès août des barbecues hebdomadaires aux résidents.

« C'est devenu un temps fort cet été et nous avons décidé de prolonger les barbecues dans le jardin en septembre. Des jeux de palets ont été fabriqués par l'époux d'une résidente, un écran de vidéoprojecteur a été offert à l'EHPAD par une famille. Ce sont des attentions qui nous touchent beaucoup et qui profitent à tous. », conclut Caroline.

Les activités ne manquent pas et l'animatrice remarque une participation qui augmente chaque semaine, notamment pour le cinéma. Les sorties ne sont pas en reste puisqu'avec le véhicule municipal, Caroline propose des escapades comme une journée à l'île de Ré en septembre dernier.

L'équipe de l'EHPAD profite de cet article pour remercier l'implication des différentes associations et des familles qui participent à la vie et au bien-être des résidents.

ATELIERS senior

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral propose, avec ses partenaires, un programme d'actions de prévention destiné aux seniors pour la période de septembre à décembre 2023.

Les actions sont ouvertes à l'ensemble des seniors de la Communauté de Communes.

ZOOM SUR LE CYCLE « LA RETRAITE POUR MIEUX SE CONNAÎTRE »

Ce cycle de 8 séances se déroulera à la Tranche sur Mer, à l'Aunis les jours suivants :

- 05/10/23
- 19/10/23
- 09/11/23
- 23/11/23
- 05/12/23
- 21/12/23
- 18/01/24
- 01/02/24

“
Vous pouvez
rejoindre le
cycle à tout
moment !

Contenu du cycle : le passage à la retraite est une période propice à la prise de recul et à la remise en question de son histoire de vie. L'atelier « Une vie devant nous » s'appuie sur l'idée qu'il n'est jamais trop tard pour mettre du renouveau dans ses relations familiales. Explorez votre passé, regardez autrement votre histoire de vie, comprenez les mécanismes de la transmission entre générations et envisagez sereinement votre futur.

- 🗨 Animatrice : Nelly Dinel, thérapeute familiale
- 📅 Les séances ont lieu tous les jeudis de 9h30 à 12h30.
- € 10€ pour un total de 8 séances.
- ☎ Inscription : 02 40 41 36 53



Caroline, animatrice de l'EHPAD



L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Îlot copains

Avec une moyenne de 60 enfants accueillis par jour en juillet et 46 enfants en août, l'accueil de loisirs L'Îlot Copains est un service municipal apprécié des familles tranchaises et des vacanciers.

De nombreuses sorties encadrées par des animateurs saisonniers, ont été proposées tout l'été : plage, parc de jeux, Folie de Finfarine (à Poiroux), Maison des Libellules (Chaillé sous les Ormeaux), ferme pédagogique, paddle, barque... Les enfants ont pu profiter des nombreux points d'intérêts du territoire à travers des sorties pédagogiques et estivales.

L'accueil de Loisirs L'Îlots Copains est ouvert tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Le programme des activités des mercredis est communiqué sur le site internet de la ville ainsi que ceux des vacances scolaires (mis en ligne quelques jours avant le début des vacances) :

www.latranchesurmer.fr/accueil-de-loisirs

Toute nouvelle inscription doit faire l'objet d'un dossier à compléter, disponible sur la page web citée ci-dessus.

Puis les inscriptions se font en fonction des besoins des parents, via le portail famille.

JOUER PAR TOUS LES TEMPS AVEC

la ludothèque

S'il y a bien une activité qui est pratiquée par tous les temps c'est le jeu !



**UNE FOIS DE PLUS
RECORD BATTU**

6 790 personnes
accueillies cet été.

Près de **1 000** jeux
empruntés tout l'été

Mathieu Chellit, animateur au club ado à mi-temps a rejoint Christine de la ludothèque pour encadrer, animer et participer à la préparation et au nettoyage des jeux empruntés.

ÉVOLUTION DE LA CRÈCHE

L'Îlot Doudous

L'Îlot Doudous, auparavant micro-crèche saisonnière, avec un accueil occasionnel en basse saison, évolue.

La structure devient une seconde crèche privée dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

La direction sera assurée par Les Popins et Popines, qui s'est engagée à conserver la moitié des places pour les enfants de saisonniers.



“
Le programme
d'automne de la
ludothèque en
ligne !

La ludothèque propose des animations toute l'année ciblées en fonction des âges. Matinées éveil pour les plus petits (0-3 ans), soirées jeux tous les premiers vendredis du mois, ateliers bricolage, soirées conte et pyjama à réaliser en famille... Tout est gratuit mais parfois sur réservation. Retrouvez le détail du programme et l'onglet réservation sur le site de la ville, www.latranchesurmer.fr/ludotheque-lilot-jeux-2

En dehors des périodes d'ouverture au public, la ludothèque propose également des séances de jeux pour les scolaires et les crèches.

“ **Culture et jeux, nouvelle thématique de jeu !**

Les JO c'est pour bientôt, mais d'où viennent ces sportifs ? Jusqu'en juin 2024, partez à la découverte de nouvelles cultures.

Passeport à la main, les enfants pourront relever des défis mensuels pour gagner leur droit d'entrée dans le pays, découvrir une sélection de jeux et un espace imitation en lien avec le continent visité.

Bienvenue en Amérique, de septembre à décembre ! L'espace d'imitation « tribu d'indiens » va en ravir plus d'un !

MÉDIATHÈQUE

CHANGEMENT DU CÔTÉ DE LA médiathèque

La médiathèque située avenue Maurice Samson (en face de la Gendarmerie) jusqu'alors gérée par la communauté de communes Sud Vendée Littoral, avec l'aide de l'association « Les Amis de la Bibliothèque Côte de Lumière », devient municipale. Afin de bénéficier d'un catalogue de livres étoffé, la médiathèque reste dans le réseau des bibliothèques intercommunales. Les habitués peuvent donc continuer à consulter et réserver des documents (livres, CD, DVD...) via le portail www.mediatheques-sudvendeelittoral.fr

“ **L'inscription et les emprunts sont gratuits.**

À la suite de ce transfert de gestion, Margaux Pinoteau a été recrutée en tant que responsable bibliothèque, culture littéraire et artistique. Avec le soutien des bénévoles de l'association « Les Amis de la bibliothèque Côte de Lumière » Margaux est en charge d'animer et de coordonner la vie du lieu qui accueille par ailleurs des scolaires et des enfants du centre de loisirs « L'Îlot Copains » en dehors des ouvertures au public.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

■ **De septembre à juin :**

Lundi : de 10h30 à 12h30

Mercredi : de 10h à 12h / de 16h à 18h

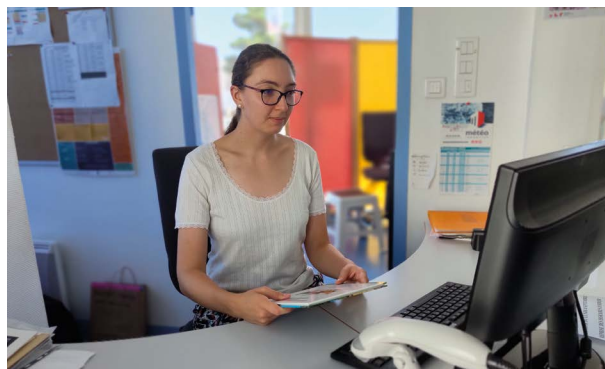
Vendredi : de 17h à 19h

Samedi : de 10h30 à 12h30.

■ **Juillet et août :**

Lundi au samedi : de 10h30 à 12h30.

En dehors des horaires d'ouverture, une boîte retour est à disposition.



CLUB ADOS programme des mercredis

08/11	Viens créer le jeu du club ados pour le club ados
22/11	New-York ! Découverte d'un métier atypique - 8 places max.*
29/11	Quizz Boxing par Échappe-toi si tu peux (La Roche sur Yon) - 8 places max.*
06/12	Viens créer le jeu du club ados pour le club ados
13/12	Virtual Team, un escape game en réalité virtuelle au club ! - 10 places max.*
18/10	New-York ! Découverte d'un métier atypique - 8 places max.*

Le club ados est ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h (hors vacances scolaires).

Rendez-vous à l'étage de la salle des Tamaris (rue des Sables à la Tranche sur Mer).

*Sur inscription obligatoirement à l'adresse mail : clubado@latranchesurmer.eu

Tarifs : 15 € - 12 € / an

Sortie extérieure : 12 € - 10 €

Activité avec prestataire sur place : 6 € - 5 €



L'ÉTÉ PROPICE AUX découvertes et activités sportives

Cet été a été marquée par de nombreux événements sportifs. Tout d'abord, la course J-385 avant les Jeux Olympiques, un partenariat avec le CDOS85, a permis aux participants de parcourir 554 km à travers les circuits de notre commune.

« Cette initiative a dépassé de loin l'objectif initial de 2 024 km dans toute la Vendée, avec un total impressionnant de 23 904 km parcourus par l'ensemble des communes participantes.

La journée football freestyle, animée par trois freestylers ayant concouru aux Championnats du monde, a connu un succès retentissant en attirant de nombreux participants. Les activités proposées, telles qu'une cible gonflable de 5 mètres, du billard foot, un mur digital interactif et même une session de teqball, ont enthousiasmé à la fois les passionnés de football et les curieux.

La fédération de natation a fait escale dans notre commune avec trois jours d'initiations au water-polo qui ont rassemblé un nombre record de 171 personnes. De même, le comité de volleyball a organisé un tournoi avec la participation de 70 équipes, attirant de nombreux spectateurs pour un match exhibition professionnel. De plus, la tournée rugby, annonciatrice de la Coupe du Monde a permis aux habitants de découvrir et s'initier à cette pratique sportive. Enfin, le CDOS 85 a fait découvrir de nouveaux sports à plus de 350 enfants lors de la tournée "Vendée Terre de Sport".

Tous ces événements ont renforcé notre engagement envers le sport. Nous tenons également à féliciter nos associations locales pour leurs tournois de tennis, de football, et de beach badminton qui ont contribué à cette saison sportive exceptionnelle.

Georgette CLAVE - 6^e adjointe, déléguée au sport, au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), aux déplacements doux et à la sécurité des plages.

BILAN DES vacances sportives

Les vacances sportives ont attiré un public d'estivants et de résidents de tout âge. Des activités comme l'éveil sportif, l'escrime, les arts martiaux, le cirque ainsi que le renforcement musculaire ont eu beaucoup de succès ainsi que les tournois de sports collectifs, notamment le beach volley.



+55% de participations aux vacances sportives 2023 !

Perspectives pour la saison 2024 : le service des sports souhaite proposer de nouvelles activités axées sur le bien-être et augmenter le nombre de tournois sportifs.



OPEN EUROPEEN DE SKIMBOARD : DU 13 AU 15 OCTOBRE 2024

Cette année encore la Tranche sur Mer reçoit la finale de l'Open européen de Skimboard sur les plages de la

commune, une cinquantaine de professionnels dont le champion du monde vont s'affronter sur nos belles vagues.



BRENDAN LORHO AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE IFCA

À seulement 18 ans, le planchiste tranchais Brendan Lorho concourt déjà avec les plus grands. Notre passionné de planche à voile, prépare les Championnats d'Europe IFCA, qui se dérouleront au lac de Garde en Italie, suivis d'une épreuve de la Professional Windsurfers Association (PWA) en Turquie, et enfin, la dernière manche du circuit AFF, qui pourrait lui valoir le titre de champion de France. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futures compétitions.



Brendan Lorho

VERS UN AUTOMNE doré et chatoyant

L'été se termine, mais les beaux jours sont encore présents, et nous offrent de beaux cadeaux.

Mes ambitions sont simples : faire plus encore de la Tranche un lieu où se rencontrent artistes et spectateurs dans une continuelle fête des sens, en complémentarité avec les autres acteurs culturels, comme la Médiathèque, la Ludothèque, le Pôle jeunesse... Tous concernés, des jeunes aux aînés !

« NOTRE » BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre du Schéma intercommunal de Lecture publique, la Bibliothèque Médiathèque de la Tranche-sur-Mer devient municipale, et gratuite. C'est ainsi que Margaux, programmatrice, en prendra, à mi-temps, la responsabilité de la gestion, avec l'aide des bénévoles que nous apprécions tous, et, pour son autre mi-temps, celle de la programmation des événements de la Culture littéraire et artistique que j'assure dans le cadre de ma délégation. Les mondes artistique et culturel s'en trouvent renforcés et nous pourrions alors plus facilement œuvrer, ensemble, pour votre plus grand plaisir.

LA VALSE DES EXPOSITIONS.

Que ce soit à la salle Violet ou à l'Aunis, je désire faire de ces espaces d'exposition et de création des tremplins pour des artistes émergents, en plus de ceux qui sont déjà connus et appréciés. Après les fulgurances estivales, les peintres de l'Atelier d'Art Tranchais nous présentent leur travail, puis l'ATPA et ses photographes illumineront Noël avec des clichés

du « Patrimoine bâti vendéen ».

Ces artistes, à travers leurs œuvres, nous questionnent, voire nous provoquent, en ouvrant notre esprit critique, et toujours développent notre imaginaire.

Mais attention, danger ! J'attends aussi des expositions doublées d'ateliers. J'ai, cet été, rencontré peintres, sculpteurs, plasticiens, cinéaste, enlumineuse, calligraphe, illustratrice, bookigamiste (si, si, ça existe...), et chacun, chacune d'entre eux risque dorénavant de titiller notre imagination et notre créativité.

Des discussions sont en cours, nous vous tiendrons au courant dès que possible.

DE LA LECTURE À L'ÉCRITURE.

Devant le succès des ateliers d'écriture, nous avons décidé de les reprendre. L'autrice et poétesse Cathie Barreau, qui nous a accompagnés l'an dernier, y a pris autant de plaisir que nous : c'est elle qui nous embarquera encore dans cette aventure. Cinq ateliers, de novembre à mars, ensoleilleront nos journées.

POURQUOI PARTICIPER À UN ATELIER D'ÉCRITURE ?

Écrire avec des contraintes de thème, longueur, temps, quoi de mieux que des règles pour devenir plus rigoureux/se grâce à ce cadre bien établi ?

Et écrire en groupe est très gratifiant. On y trouve ou retrouve des amis qui ne jugent pas, car ils se posent les mêmes questions. Ensemble, on sort de soi, on embrasse et confronte différents points de vue. Quel enrichissement pour chacun !

Je vous souhaite, je nous souhaite, une saison aux couleurs chatoyantes. Qu'elle soit pleine de découvertes, de rencontres et d'échanges.

“ *Croyons en l'art et en sa capacité à nous rassembler dans nos différences, restons curieux et attentifs !* ”

Marie-France LACROIX - Conseillère municipale, déléguée à la culture littéraire et artistique.



ATPA



Atelier Art Tranchais



Le bookigamiste

Spectacles, concerts et animations culturelles

Cet été, saison riche en animations culturelles, vous avez été près de 26 000 spectateurs à venir à nos rendez-vous spectacles, concerts et animations culturelles (auxquels il faut rajouter les deux concerts évènements qui ont rassemblé 13 000 et 9 000 spectateurs et les deux feux d'artifice : 30 000 spectateurs).

Les 14 concerts de l'été nous ont offert de beaux moments comme celui de Christophe Willem et son généreux bain de foule dans une ambiance euphorique, du chaleureux Enrico Macias qui fêtait ses 60 ans de carrière ainsi que celui de Bouskidou qui a réuni les familles dans une ambiance festive et participative, c'était une première qui mérite d'être renouvelée.

5 tournées, 2 déambulations musicales et 4 spectacles de rue ont complété cette belle programmation.

« Le Nid » théâtre chorégraphié (La Déferlante) fut très apprécié et applaudi tout comme les spectacles « L'Affaire Lourcine » et « Les altérations accidentelles : catharsis » (La Déferlante) qui se sont produits à la maison Guieau, lieu propice à des spectacles qui nécessitent une écoute attentive.

Je n'oublie pas également les incontournables deux superbes feux d'artifice et cet instant de magie qu'ils nous offrent.

Le guide du Pôle culturel Les Florales saison 2023/2024 vient de paraître et vous ne pourrez pas résister à venir cette année, encore nombreux, découvrir la programmation variée que nous vous proposons avec par exemple : « Antoine Duléry nous refait son cinéma », « Alain Chamfort piano voix en acoustique », du théâtre « Changer l'eau des fleurs », « Glenn, naissance d'un prodige », « Respire avec Romane Bohringer », les 2 concerts de L'ONPL, de l'humour avec un one man show « d'Alexis Le Rossignol » et les incontournables « Nuit de la guitare » et « Festival de théâtre amateur ».

Comme vous le savez j'ai à cœur de mettre la culture accessible au plus grand nombre et les tarifs ont été décidés au plus juste. De plus cette année la nouvelle formule d'abonnement vous permet de bénéficier du tarif abonné dès le premier spectacle acheté.

“ Je vous souhaite une belle saison culturelle au « Pôle culturel Les Florales ».

Monique BOUSSAUD - Conseillère municipale, déléguée aux spectacles, aux concerts et aux animations culturelles.



Antoine Duléry



Romane Bohringer



Alain Chamfort

EXPLOITATION des arbres dangereux

Une partie importante du Parc Forestier du Phare (ex-AFU) est composée de pins très âgés, qui parviennent en fin de vie ; la canicule de 2022 a accentué leur dépérissement.

Il devenait urgent d'exploiter et d'enlever les arbres dangereux en priorité à proximité des habitations et des espaces de promenade ou de jeux pour plusieurs raisons :

- Sécurité des personnes et des biens
- Prévention incendie, pour ne pas laisser sur place une masse combustible importante
- Sécurité sanitaire de la forêt : des insectes (scolytes...) peuvent coloniser le bois mort et s'attaquer ensuite aux arbres voisins encore sains.

“ Il conviendra de rester vigilant à l'évolution du dépérissement et de favoriser en même temps la naissance de jeunes pins naturels.

LES PLANTES végétales invasives

Les plantes végétales invasives poursuivent leur expansion à la faveur des changements climatiques et menacent la biodiversité.

Dans notre région plusieurs espèces ont été repérées, parmi lesquelles :

- Sur l'estran la Caulacanthé brûlée, une algue rouge venue d'Asie accrochée aux coques des bateaux et la Sargasse japonaise présente dans l'Ecluse à poisson, notamment.
- Sur la dune le Yucca gloriosa colonise l'espace sableux au détriment des espèces endémiques.
- Dans le marais le Baccharis halimifolia et la Jussie importés d'Amérique colonisent les milieux humides et en forêt, le Robinier faux-acacia peut se révéler envahissant.
- Dans les espaces urbains et les friches l'Ailante glanduleux est à surveiller.

Des programmes de régulation sont mis en place depuis plusieurs années pour les milieux les plus sensibles, notamment par le Parc naturel régional du Marais Poitevin.





L'AILANTE GLANDULEUX
ou faux-vernis du Japon : espèce
exotique envahissante
(cf Règlement européen et
arrêtés ministériels)

Cet arbre, originaire de Chine, a été importé dans de nombreux pays comme arbre d'ornement, très rustique et capable de coloniser de nombreux espaces ensoleillés, même très secs.

En France il s'est répandu en priorité dans les espaces très ouverts comme le long des voies ferroviaires et dans des friches industrielles. On le retrouve à la Tranche sur mer dans plusieurs propriétés.

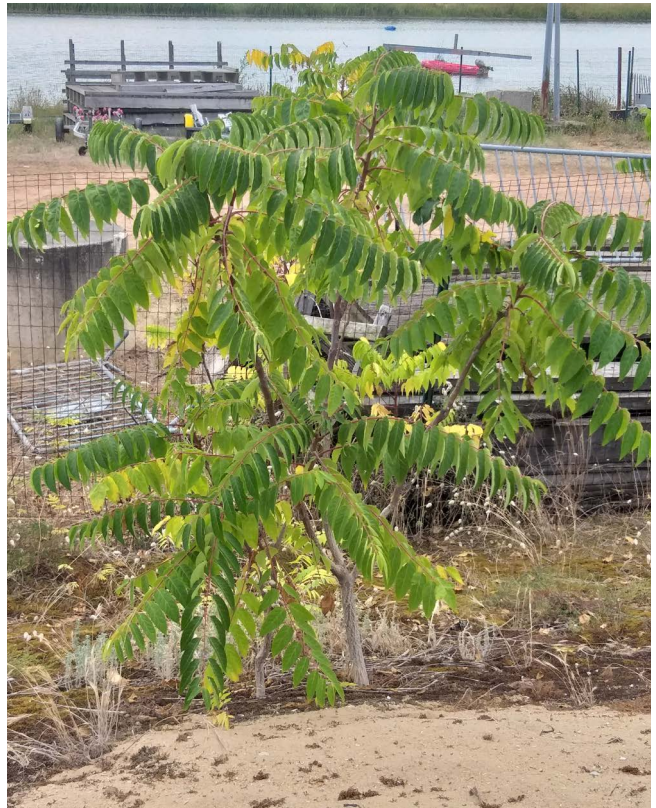
Il existe des plants femelles et des plants mâles, à l'odeur nauséabonde. Il a un pouvoir redoutable de multiplication par graines et aussi par drageonnements vigoureux.

Toutes les parties de la plante sont utilisées en médecine chinoise ; sa toxicité n'est pas manifeste mais lors de manipulations des précautions restent de mise en cas de sensibilités allergiques individuelles.

Une éradication difficile

La solution la plus simple est d'arracher tous les jeunes plants, avant que les racines ne se développent. Lorsque les plants sont plus grands il faut surtout extraire tout le système racinaire, sinon les rejets envahiraient tout l'espace, ce qui est problématique pour les arbres adultes.

Il est possible aussi de tailler chaque année les pieds femelles avant que les graines ne parviennent à maturité.



Pour consulter des informations sur l'environnement à La Tranche sur mer (biodiversité communale, dynamique du littoral, écluse à poisson, guide de l'écocitoyen ...) rendez-vous dans le menu du site web de la Mairie : « Découvrir -> Environnement »

ACTUALITÉ DES associations

Samedi 2 septembre : forum des associations

Ce temps fort de la vie associative a donné le top départ d'une année que nous souhaitons riche et sans gêne sanitaire.

Trente-cinq associations participantes, ont représenté les différents domaines sportifs, culturels et les services. Une forte fréquentation de la population...

Le forum est un temps où les responsables associatifs peuvent répondre à vos questions, vous inscrire. Pour se rendre compte des facultés demandées, de l'ambiance des séances, rien ne vaut d'aller voir le déroulement des activités sur les terrains ou dans les salles où elles ont lieu. Beaucoup pratiquent la première séance gratuite. N'hésitez pas, vous serez toujours bien accueillis.

La charte d'engagements réciproques, proposée à la signature des présidents, réaffirme la volonté de la mairie de son soutien au monde associatif, un des marqueurs du bien-vivre à La Tranche sur mer. La totalité des associations y a maintenant adhéré.

Vivier des bénévoles

Il peut accueillir de nouvelles adresses. Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous sur le site de la mairie, onglet « culture et loisirs », commande « m'inscrire comme bénévole ».

Dès lors qu'une association, l'Office de Tourisme ou la Mairie auront besoin de bénévoles, un mail vous sera envoyé pour vous solliciter. Chacun reste, bien sûr, maître de sa réponse.

C'est une occasion de participer à la vie de notre station, de rencontrer des gens, et de créer du lien social.

Michel Sire - Conseiller municipal, délégué aux associations et aux salles municipales

ANIMAUX

TRANCH'CHATS

La campagne 2023 de stérilisation/identification des chats errants de la Tranche sur Mer, a repris en septembre après l'interruption estivale.

Tranch'chats n'est pas un refuge l'association ne dispose d'aucune structure d'accueil des animaux.

Tout animal trouvé doit être signalé à la Mairie. Les propriétaires des animaux identifiés seront contactés, les autres animaux seront dirigés vers des refuges pour y être soignés ou mis à l'adoption.

CONTACT

07 86 78 54 34

tranch_chats@yahoo.fr

ARTS

L'ART ET LE GESTE

L'association l'Art et le Geste propose des cours de "peinture, dessin". Les ateliers sont adaptés aux envies artistiques et aux besoins de chacun " débutant ou confirmé", chacun est libre de s'exprimer à sa façon, les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale.

Ils sont animés par Chantal Spies "artiste peintre".

■ Lundi : 10h 12h - 18h 20h

■ Mardi : 10h30 - 12h30

■ Tarif : 15 € l'atelier

Les chevalets sont fournis par l'association.

CONTACT

06 52 47 59 98

chantalspies64@hotmail.fr

VENT DES ARTS

Le "Salon d'Automne" fête son 10^e anniversaire du vendredi 3 novembre au dimanche 5 novembre 2023 à l'Aunis.

Organisée par l'association Vent des Arts, cette manifestation jouit désormais d'une notoriété qui dépasse les frontières régionales.

Rendez-vous incontournable des amateurs d'art, cette exposition présente, de façon certainement subjective, les différentes facettes de la production artistique contemporaine en province.

22 artistes professionnels, dont Aylen, Osama, Yoann Plu, Pat Patrascu, Pasro, H.P. Pasquier, Betty Rosant, R. Chaigne, Sylvaine Avrilla, J.L. Renaudin, T.G. Rodet, Sophie Gerl, J.M. Yon, Laurence Maindron ...

CONTACT

06 03 01 92 36

ventdesarts.85@gmail.com

www.facebook.com/ventdesarts85R

ASSOCIATION DES JARDINIERS TRANCHAIS

Les potimarrons et autres courges sont de retour à la vente sur l'étal de l'Association des Jardiniers Tranchais.



Venez nous rejoindre aussi pour un temps d'échanges lors de ce troc plantes d'automne.

Le samedi 21 octobre 2023 de 9h à 12h sur le marché alimentaire.

CONTACT

06 87 05 12 25
ajt.jardiniers@gmail.com

BOULE EN BOIS

Le boulodrome est ouvert toute l'année : les mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h.

Exceptionnellement cet été, nous avons proposé une après-midi "découverte de la boule en bois" tous les mercredis de juillet et d'août pour promouvoir ce sport qui fait partie de notre patrimoine vendéen. Une centaine de participants jeunes et moins jeunes se sont inscrits dont 40% de femmes !

Ce fut l'occasion pour le président et 3 autres bénévoles de transmettre leur savoir faire et être, en valorisant les progrès par leurs conseils avec bienveillance et bonne humeur. Cette transmission intergénérationnelle a porté ses fruits et de nouveaux adhérents sont venus rejoindre notre club.

CONTACT

06 64 31 24 83
bouleenboistranchaise@gmail.com

COMITÉ D'ACCUEIL

Voici les manifestations ouvertes à tous publics :

- 17 novembre 2023, soirée Beaujolais nouveau à l'Aunis (dîner dansant),
- 28 et 29 octobre 2023, foire aux livres à l'Aunis,
- 16 et 17 décembre 2023, Noël avec les créateurs,
- 31 décembre 2023, Nuit de la St Sylvestre, à l'Aunis,
- 1^{er} janvier 2024, Bain du jour de l'an, plage Centrale.

CONTACT

06 11 29 75 76
contact@latrancheaccueil.fr
<http://www.latrancheaccueil.fr>

LE TAROT TRANCHAIS

Le Tarot tranchais vous propose de pratiquer le tarot à la salle de jeux Maison Guieau :

■ Tous les mardis soir à partir de 20h (hors haute saison touristique, début à 20H15).

■ Tous les vendredis après-midi à partir de 14h30 (sauf juillet et août).

Prévoir des se présenter 10 minutes avant le début des jeux.

Chaque adhérent paie une cotisation annuelle.

L'association organise des concours internes le 3^e mercredi de chaque mois à partir de 13h30.

Une participation est demandée à l'inscription.

CONTACT

06 80 71 12 28
nauno55@hotmail.fr

SPORT

20^{ÈME} SET

Le 20^{ème} set Tranchais a fini sa saison sportive en beauté avec 206 participants au tournoi d'août. Les spectateurs sont venus nombreux et les finales leur ont offert un beau spectacle !

En septembre, le club compte déjà plus de 150 membres, les inscriptions pouvant se faire tout au long de l'année. Les cours de tennis ont repris le 18 septembre et le club accueille les sportifs dès le plus jeune âge ! Parmi les membres, nombreux sont ceux qui sont engagés dans les championnats par équipe, les faisant voyager dans la Région à la rencontre des autres clubs.

Le calendrier du 20èmeSet promet de beaux événements pour cette nouvelle saison : au moins 5 tournois sont organisés dans l'année. Au 20èmeSet, l'accueil est toujours chaleureux : tout le monde est le bienvenu !

CONTACT

20emeset@fft.fr
<https://www.20emeset.fr/>

LE SURF CLUB TRANCHAIS

Le Surf Club Tranchais a repris ses activités, surf, bodyboard, paddle, et ses cours (sport-santé, jardin des vagues, ados et adultes) depuis la rentrée de septembre. Nous sommes heureux de vous accueillir toute l'année dans nos locaux, parking de la plage de la Terrière :

■ Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

■ Samedi de 9h à 13h.

En dehors de ces jours, nous restons à votre disposition pour tous renseignements et projets au : 06 81 38 93 69 ou 06 69 56 32 68.



Nous vous invitons à assister à l'Open Européen de Skimboard les 13, 14, 15 octobre sur la plage centrale où nous soutiendrons PogySurf, projet écoresponsable.

Nos adhérents seront également en stage durant les vacances de la Toussaint. Les cours et formations se prolongeront tout l'hiver sur les spots Tranchais.



CONTACT

☎ 06 69 56 32 68

✉ surfclubtranchais@gmail.com

LOISIRS SPORTIFS TRANCHAIS (ex Retraite sportive Tranchaise)

- Nouveau cours le mardi : circuit training de 11h à 12h et stretching de 12h10 à 13h10
- Mercredi : cours de pilates et gym energy
- Vendredi : gymnastique douce et dynamique
- Mardi et jeudi : tennis de table et badminton



CONTACT

☎ 06 30 37 61 13

✉ lois.spotra85@yahoo.com

ROLLER CLUB LA TRANCHE SUR MER

L'association RCLTM vous accueille les samedis de 10h30 à 11h30 pour l'école de patinage qui consiste à apprendre les techniques pour rouler. L'école de course, quant à elle, suivra des cours les mercredis de 18h30 à 20h et les samedis de 9h à 10h30.

Tout cela dans la bonne humeur et dans le partage. Les cours sont ouverts pour les enfants à partir de 5 ans, pour les ados, les adultes, débutants comme novices, il y en aura pour tous les goûts. N'hésitez pas à passer nous voir et pourquoi pas, essayer...



CONTACT

☎ 06 03 06 07 43

✉ rollerclublatranchesurmer@gmail.com

“

ZOOM SUR LE JUDO CLUB TRANCHAIS

Encore une belle réussite pour ce stage de pré-entrée à la Tranche sur Mer en partenariat avec le Comité de Vendée et les régions. Plus de 110 jeunes sélectionnés du groupe élite et 13 cadres techniques France Judo dont Christian Nolleau 7^e Dan.

Nos élèves ont pu partager des entraînements de haut niveau. Une belle démonstration de la formidable école de vie qu'est le judo avec persévérance, volonté, respect et amitié.

Rejoignez-nous au club pour cette nouvelle saison. Cette année un nouveau cours « le taiso » est créé (remise en forme adaptée sans chute ni projections) défense pour toutes et tous. Les cours de judo enfants et adultes continuent.

Merci encore à la Municipalité et plus particulièrement aux services techniques pour l'aide logistique apportée.



CONTACT

☎ 06 82 94 47 72
02 51 29 44 89

✉ famille.nolleau@orange.fr



Depuis le 1^{er} septembre, les navettes gérées par l'ADMR sont reprises par la Municipalité.

TRANSPORT

CHANGEMENT Navette municipale

Profitez de la navette
municipale pour vous déplacer

gratuitement



De début septembre à fin juin.
Les mardis, jeudis et samedis matin.

Ephad	-	9h54	11h06	12h08
Saumon	-	9h56	11h08	12h10
Pl. des grandes loges	-	9h58	11h10	12h12
Le phare	8h48	10h00	11h12	12h14
La Terrière village	8h52	10h04	11h16	-
La Terrière calvaire	8h54	10h06	11h18	-
Cité Robert Guinet	8h56	10h08	11h20	-
Cimetière (ancien)	8h58	10h10	11h22	-
Centre-ville	9h06	10h18	11h30	-
Super U	9h13	10h25	11h37	-
M. Bricolage	9h16	10h28	11h40	-
Place du commerce	9h20	10h32	11h44	-
La Grière centre	9h22	10h34	11h46	-
Sainte-Anne	9h26	10h38	11h50	-
Maupas (Léo Lagrange)	9h28	10h40	11h52	-
Super U	9h42	10h54	11h56	-
Centre-ville	9h49	11h01	12h03	-
Cimetière (ancien)	9h52	11h04	12h06	-

La navette municipale PMR (Personnes à mobilité réduite) est destinée aux plus de 75 ans, aux personnes handicapées ou accidentées pour des déplacements sur la commune.

TRANSPORT

CHANGEMENT Navette PMR

Prise de rendez-vous 48h à l'avance
par téléphone au 06 71 25 16 04

Mardi	-	13h30 à 17h
Mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30
Jeudi	-	13h30 à 17h
Vendredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h

Profitez de la navette
municipale pour vous
déplacer

gratuitement

PERMANENCES

France Services



Les permanences France Services sont assurées en Mairie les semaines paires.

Voici le planning à venir :

Vendredi 6 et 20 octobre - De 9h à 12h

Vendredi 3 et 17 novembre - De 9h à 12h

Vendredi 1er et 15 décembre - De 9h à 12h

Pour rappel, Mme Angélique Proquin reçoit sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rdv : **02 51 56 70 88**



État civil

NAISSANCES

Gabyn BOURSIER - 21 juin
Alexandre GONZALES - 14 août
Ana CARADU - 18 août

MARIAGES

Amandine GUINOT & Maxime DUPONT - 24 juin

DÉCÈS

Michelle GIGAN - 23 juin
Lucienne CAILLAUD - 24 juin
Claudette LANQUEPIN - 4 juillet
José SANDALINAS - 9 juillet
Monique ASSAD - 16 juillet
Michel BORDAGE - 19 juillet
Liliane DUBAR - 24 juillet
Jeannine LE DUIC - 26 juillet
Bernard MANDIN - 4 août
Dominique LIORET - 4 août
Arlette ALEXIS - 8 août
Viviane FERNANDES VELOSO - 12 août
Nadine ROBERT - 14 août
Eric SEIGNEUR - 20 août
Marcelle NESI - 21 août
Marc GIOVANNI - 25 août
Lucette MIGNÉ - 26 août
Damien PONNELLE - 27 août
Elisabeth LE ROUX - 4 septembre
Alain ROUSSEAU FOURNIER - 11 septembre
Serge CHAUVIERE - 18 septembre

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL REFLÈTENT mal le travail des élus de la majorité.

Les travaux en commission permettent des échanges entre tous les participants. Tous les élus y sont invités, seuls les titulaires ont la possibilité de prendre des décisions démocratiquement, par leur vote.

Pratiquement tous les jeudis matin, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver pour échanger, confronter les idées, se tenir au courant de l'avancée des travaux des délégués, évoquer ce qui reste à faire... Particulièrement les matins des conseils municipaux, l'ordre du jour est évoqué, discuté point

par point. Au moment du conseil, même si nous restons libres de nos votes, nos décisions sont prises.

Les élus de la minorité n'ont pas participé à ce temps d'échange et il est tout à fait légitime que ceux qui n'étaient pas aux réunions des commissions aient besoin d'informations complémentaires avant de prendre leur décision. Ce qui peut donner l'impression qu'eux seuls animent les séances du conseil.

RENTRÉE pour tous...

Les estivants sont partis. Au vu du bilan de l'office de tourisme pour l'été 2023 le tourisme maintient le cap malgré une météo maussade et des moyens impactés par l'inflation.

Les enfants ont repris le chemin de l'école. Dans la Commune, ils sont au nombre de 54 (49 en 2022) en privé et 133 (143 en 2022) en public. L'école de la mer a été complètement réhabilitée.

Souhaitons que le renforcement des savoirs fondamentaux prévus en 2023 tels que l'écriture et la lecture ainsi qu'une activité physique journalière leur apportera un bien-être.

Les élus ont fait leur rentrée lors du conseil

municipal du 12 septembre. La présentation des dossiers est l'occasion pour la minorité de pouvoir échanger, argumenter et défendre son point de vue sur certains projets. La consultation de pièces complémentaires ne devrait pas lui être refusée. Si elle peut être entendue, tant mieux...

Si cet article vous a intéressé, suivez-nous sur <https://ensembleunautreregard.fr>



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62
✉ mairie@latranchesurmer.eu
🌐 www.latranchesurmer.fr



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception : Audrey Bareil communication
- Correction : Florence Dumont
- Impression : Offset 5
- Crédits photos : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer
- Dépôt légal : 4^e trimestre 2023
- Tirage : 3000 exemplaires
- La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01
✉ mairie@latranchesurmer.eu



Numéros utiles

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police municipale	02 55 86 00 10
■ N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
■ Appel d'urgence pour personnes ayant des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux
- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés 116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture 32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr